

PROSPECTUS POUR LES ÉLÈVES QUI SONT EN 1^{re} SECONDAIRE



Le système scolaire

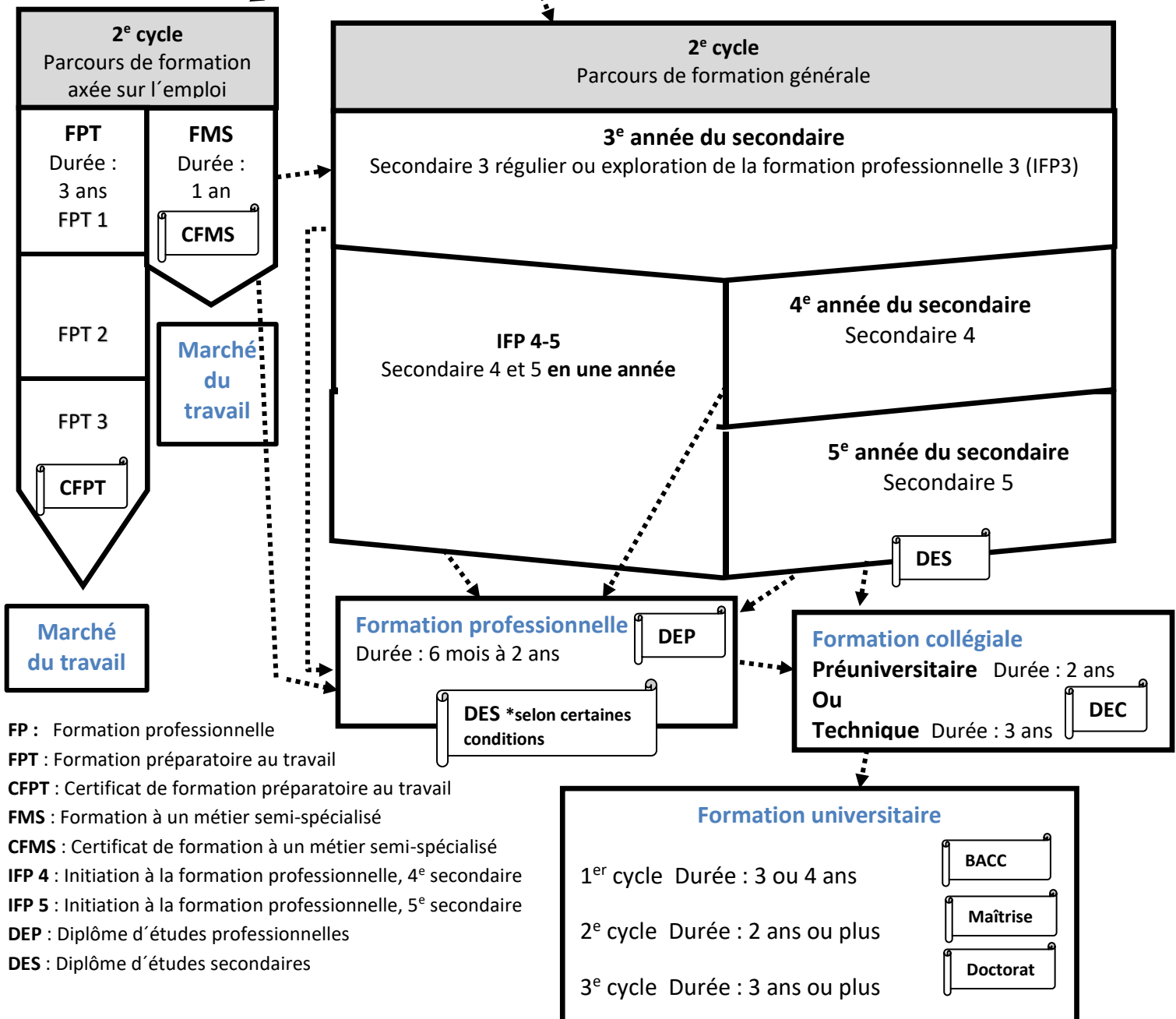
PRIMAIRE

1^{er} cycle
2^e cycle
3^e cycle

SECONDAIRE

1^{er} cycle

Formation de base
Durée : 2 ans (3 ans maximum)



FP : Formation professionnelle

FPT : Formation préparatoire au travail

CFPT : Certificat de formation préparatoire au travail

FMS : Formation à un métier semi-spécialisé

CFMS : Certificat de formation à un métier semi-spécialisé

IFP 4 : Initiation à la formation professionnelle, 4^e secondaire

IFP 5 : Initiation à la formation professionnelle, 5^e secondaire

DEP : Diplôme d'études professionnelles

DES : Diplôme d'études secondaires

Les règles de promotion

En tout temps, le classement de l'élève se fait dans ses intérêts supérieurs afin de lui offrir le meilleur service possible pour répondre à ses besoins. La situation de l'élève est considérée dans son ensemble pour émettre la prévision de classement.

↪↪↪ **Le classement final de l'élève est établi avec les résultats de juin.** ↪↪↪

La note de passage dans chacune des matières est de **60%**.

Le passage de la 1^{re} à la 2^e secondaire

Tous les élèves, en général, inscrits en 1^{re} secondaire poursuivent l'an prochain en 2^e secondaire.

À partir des résultats sommaires de la 1^{re} et de la 2^e étape, nous procédons à «**l'opération pré-classement**». Cette intervention permet à l'école d'analyser la situation de chacun de ses élèves et de réviser, lorsque la situation l'exige, les services qui leur seront offerts.

En fin d'année, les élèves dont la réussite est compromise après la 1^{re} secondaire pourraient se voir offrir un modèle de service différent pour leur 2^e année (ex. : retrait du programme CALIXIUM, mise en place de mesures d'appui, redoublement, orientation en classe spéciale, etc.).

Le passage au 2^e cycle du secondaire

Une fois la 2^e secondaire terminée, plusieurs critères sont considérés pour faire un classement :

- Les cours réussis et en échec ; chaque cours complété compte pour un nombre d'unités, un élève qui a moins de **52 unités** accumulées à la fin de son 1^{er} cycle du secondaire verra son dossier évalué afin de lui offrir les meilleures options.
- La **réussite ou l'échec** dans les **matières de base** (français, anglais et mathématique).
- **L'âge** : un élève qui aura **15 ans ou plus** au 30 septembre de l'an prochain peut être classé dans un parcours autre que le secondaire 3 s'il est en difficulté scolaire.
- **Motivation scolaire** : si un élève démontre une démotivation face à l'école (absentéisme, retards ou verbalise son désintérêt), il y a lieu de se questionner sur un parcours adapté à son style d'apprentissage.
- Présence de **difficultés d'apprentissage** : des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation diagnostiquées permettent à un élève de demeurer à l'école secondaire jusqu'au maximum 21 ans.
- **Cheminement scolaire** : élève provenant des classes d'accueil, élève ayant fait 7 ans au primaire, etc.

C'est suite à l'analyse de ces critères en équipe qu'une décision est prise sur le classement d'un élève vers un parcours lui permettant de vivre des réussites à la hauteur de ses capacités et de ses aspirations.

La grille-matières de la 2^e secondaire

Matières	2 ^e secondaire RÉGULIER	2 ^e secondaire CALIXIUM	2 ^e secondaire MAP
	Périodes	Périodes	Périodes
Français	8	6	8
Mathématique	6	6	8
Science et technologie	4	7	4
Histoire et Géographie	6	6	6
Éthique	2	2	2
Éducation physique	3	2	2
Anglais RÉGULIER OU Anglais ENRICHÉ	4	4	4 *Régulier obligatoire
Arts plastiques OU Art dramatique OU Danse	3	2 *Arts plastiques obligatoires	2 Arts plastiques OU Art dramatique
Informatique	-	1	-

Remarques sur certains cours

Anglais enrichi EESL: La poursuite en anglais enrichi se fait en fonction de la réussite de l'élève en anglais EESL de la 1^{re} secondaire avec 70% et plus. De plus, son attitude face à l'apprentissage et son comportement en classe seront pris en considération lors de la recommandation des enseignants. Pour être admis dans ce programme, l'élève doit être recommandé par son enseignant.

Les arts : La discipline artistique choisie en 1^{re} secondaire se poursuit automatiquement en 2^e secondaire, sauf à la demande de l'élève si l'organisation scolaire le permet.

Programme CALIXIUM : Pour poursuivre en Calixium 2 l'élève doit avoir réussi dans toutes ses matières et être recommandé par ses enseignants.

Pour intégrer ce programme, l'élève doit manifester son intérêt (formulaire), avoir 70% et plus dans les matières de base (français et maths) et être recommandé par ses enseignants.

Des questions sur votre cheminement scolaire ou votre situation académique?

Contactez la conseillère d'orientation de l'école :

Eve Lamoureux
(514) 358-3250 poste 19042
eve-lamoureux@csspi.gouv.qc.ca

La direction adjointe de niveau :

1^{er} cycle 514-328-3250 poste 19067